

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

PROGRAMME DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Le programme de suivi de la qualité de l'eau 2014-2016 vise à continuer la recherche sur les sources de contamination de l'eau dans le bassin versant de la prise d'eau qui a débuté en 2007 et à réaliser un suivi des cyanobactéries dans le lac Saint-Charles. Ce projet vise également à assurer une eau brute de qualité pour l'approvisionnement en eau potable et à diminuer les coûts de traitement tout en contribuant à protéger les habitats aquatiques du territoire.

SECTION II

LOCALISATION DES TRAVAUX

2. Le programme de suivi de la qualité de l'eau se fera à l'intérieur du bassin versant de la prise d'eau située sur la rivière Saint-Charles.

SECTION III

SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

3. Les travaux décrits à l'article 1 nécessitent l'octroi des contrats de services professionnels et techniques.

SECTION IV

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 1 et les services professionnels et techniques visés à l'article 3, s'élève à la somme de 330 000 \$.

Sous-total du chapitre I : 330 000 \$

CHAPITRE II

TRAVAUX DE RENATURALISATION ET DE MISE EN VALEUR DES TERRAINS RIVERAINS DE LA VILLE DE QUÉBEC EN AMONT DE LA PRISE D'EAU

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

5. Les travaux de renaturation et de mise en valeur des terrains riverains de la Ville de Québec visent à rétablir l'intégrité écologique des propriétés riveraines de la ville.

SECTION II

LOCALISATION DES TRAVAUX

6. Le secteur visé par ces travaux concerne le bassin versant de la prise d'eau situé sur la rivière Saint-Charles.

SECTION III

SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

7. Les travaux de renaturation et de mise en valeur des terrains riverains de la ville nécessitent l'octroi des contrats de services professionnels et techniques.

SECTION IV

ESTIMATION DU COÛT

8. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 5 et les services professionnels et techniques visés à l'article 7 s'élève à la somme de 226 000 \$.

Sous-total chapitre II : 226 000 \$

CHAPITRE III

ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE FORMATION

SECTION I

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET DE LA FORMATION

9. Des activités d'information, de communication et de formation sont prévues pour informer la population et le personnel des arrondissements de La Haute-Saint-Charles et de Charlesbourg ainsi que les entrepreneurs ayant des projets de construction dans le bassin versant de la prise d'eau.

SECTION II

SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

10. Les activités d'information, de communication et de formation nécessitent l'octroi des contrats de services professionnels et techniques.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

11. L'estimation du coût des activités décrites à l'article 9 et des services professionnels et techniques visés à l'article 10 s'élève à la somme de 67 000 \$.

Sous-total chapitre III : 67 000 \$

CHAPITRE IV

ÉTUDES ET TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES ET ACQUISITIONS DE TERRAINS STRATÉGIQUES

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

12. Il est prévu de procéder à des études et des travaux complémentaires en lien avec les résultats du programme de suivi de la qualité de l'eau et de procéder à l'acquisition de terrains stratégiques dans le bassin versant de la prise d'eau.

SECTION II

LOCALISATION DU PROJET

13. Le secteur visé par ces travaux concerne le bassin versant de la prise d'eau situé sur la rivière Saint-Charles.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

14. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 12 s'élève à la somme de 226 000 \$.

Sous-total chapitre IV : 226 000 \$

TOTAL : 849 000 \$

Annexe préparée le 20 décembre 2013 par :

Jacques Deschênes, conseiller en environnement
Division de la qualité du milieu
Service de l'environnement